

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2168

21 novembre 2006

SOMMAIRE

A.S. Adventure Luxembourg S.A., Howald	104044	Ixel S.A., Luxembourg	104035
Aktiva Capital, S.à r.l., Luxembourg	104035	Kalia S.A., Diekirch	104031
Aktiva Capital, S.à r.l., Luxembourg	104035	Kleines Matterhorn, S.à r.l., Luxembourg	104048
Alfa Consult S.A., Luxembourg	104049	Klopp & Bour Conseils S.A., Luxembourg	104018
Assets Online S.A., Luxembourg	104042	KSM Investment S.A., Luxembourg	104055
Assets Online S.A., Luxembourg	104041	Laram S.A.H., Luxembourg	104053
Avindale Investments S.A., Luxembourg	104033	Latin Agro Invest S.A., Luxembourg	104024
Beim Burg, G.m.b.H., Eschweiler	104032	Lear West European Operations, S.à r.l., Luxembourg	104045
Chauffage Mimmo & Rocco, S.à r.l., Strassen	104043	Lerylux S.A., Diekirch	104030
Chauffage Mimmo & Rocco, S.à r.l., Strassen	104043	Lion Participations S.A. Holding, Luxembourg	104036
CL & GP International S.A., Luxembourg	104052	Lion Participations S.A. Holding, Luxembourg	104037
CMB, S.à r.l., Burmerange	104045	LSF Quintet Investments, S.à r.l., Luxembourg	104049
Da Alba, S.à r.l., Luxembourg	104053	Luxembourg Investment and Trading Company S.A., Luxembourg	104064
Daftcom, S.à r.l., Wiltz	104019	M. Wilmes, S.à r.l., Wiltz	104033
Daulux S.A. - Internationale Transport & Spedition, Luxembourg	104054	Macquarie Luxembourg Gas, S.à r.l., Luxembourg	104053
Descoda S.A., Luxembourg	104042	Magi, S.à r.l., Huldange	104027
East West Global Trade S.A., Diekirch	104030	Marlon S.A., Diekirch	104029
Eclair-Net, S.à r.l., Diekirch	104022	Mathy Invest S.A., Mamer	104020
Ekbacken Holding S.A., Luxembourg	104036	MFR Italy Holdings, S.à r.l., Luxembourg	104049
Ekbacken Holding S.A., Luxembourg	104036	Mist Invest Alternative, S.à r.l., Luxembourg	104037
Elocap Lux S.A., Rodange	104049	Mobilier Artisanal S.A., Dippach	104043
Estee Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	104031	Mobilier Artisanal S.A., Dippach	104043
Euro 2000 S.A., Luxembourg	104050	Monuva S.A., Mamer	104022
Euro Investment and Finance S.A., Luxembourg	104025	Noble Holding Europe, S.à r.l., Luxembourg	104044
EuroCDP S.A., Luxembourg	104047	Novenergia General Partner S.A., Luxembourg	104064
European Communication and Transports S.A., Luxembourg	104047	Parfood Invest S.A., Luxembourg	104064
FEJ 4, S.à r.l., Luxembourg	104048	Paulonord Invest S.A., Mamer	104021
Fiduciaire R&D S.A., Weiswampach	104025	Peinture Güth, S.à r.l., Luxembourg	104021
Fiduciaire R&D S.A., Weiswampach	104026	Peinture Güth, S.à r.l., Luxembourg	104021
Gefinor S.A.H., Luxembourg	104040	Petroleum Resources Holding A.G. Luxembourg, Luxembourg	104020
Golf Shack S.A.H., Luxembourg	104052	Platinum Asset Management S.A., Bertrange	104029
GRN Participations S.A., Luxembourg	104051	Pro Conseil Lux S.A., Luxembourg	104037
Greythan Invest S.A., Remich	104036	Pro Conseil Lux S.A., Luxembourg	104040
Guldner International S.A., Dudelange	104050	PSF Mechanik, GmbH, Heinerscheid	104033
Immobilière Troherou S.A., Wiltz	104032	Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	104054
ING Private Equity Sicav, Luxembourg	104020		
ING (L) Selectis, Sicav, Luxembourg	104024		
Influence S.A., Rodange	104054		

Realinvest Europe S.A., Luxembourg	104040	Springwater Technologies, S.à r.l., Luxembourg	104051
Realinvest Europe S.A., Luxembourg	104040	Stargate S.A., Luxembourg	104048
Realinvest Europe S.A., Luxembourg	104041	Stugalux Construction S.A., Strassen	104063
Redlux Soparfi S.A., Diekirch	104030	T.C.S. Technical Cleaning Services S.A., Diekirch	104031
Rencast Invest S.A.	104047	Tiger Investment S.A., Luxembourg	104023
Resmius Holding S.A., Luxembourg	104034	Tong International S.A., Luxembourg	104020
Restaurant Auberge Kohnehof, S.à r.l., Oberei- senbach	104029	V.M.C. S.A., Diekirch	104029
Sirtes S.A.H., Luxembourg	104023	Viehhandel J. Marc Weisgerber, G.m.b.H., Hup- perdange	104034
Sirtes S.A.H., Luxembourg	104028	Volmon Invest S.A., Luxembourg	104018
Sirtes S.A.H., Luxembourg	104043	WB-STAM N20 Holding, S.à r.l., Luxembourg	104027
SNLJ, S.à r.l.	104024	Web Brands S.C.A., Luxembourg	104041
Springwater Industries, S.à r.l., Luxembourg	104052	Wood & Roof - Philippe Brùls, S.à r.l., Heiner- scheid	104034
Springwater Residential Property Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	104050	Xaro S.A.H., Luxembourg	104032
Springwater Residential Property Holdings III, S.à r.l., Luxembourg	104051	Xstrata Finance (Luxembourg), S.à r.l., Luxem- bourg	104044

VOLMON INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.240.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 septembre 2006

Est nommé administrateur de catégorie B, en remplacement de Monsieur Edmond Ries, administrateur démissionnaire:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109378.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 95.849.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 21 juillet 2006

La cooptation de Pascale Loewen et Jean-Marc Faber en tant qu'administrateurs ont été ratifiées. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Le mandat de Denis Bour, administrateur-délégué, et le mandat de Christian Linsenmaier, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 se compose comme suit:

- Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, administrateur-délégué;

- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg;

- Jean-Marc Faber, expert comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 est:

- Christian Linsenmaier, employé privé, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

KLOPP & BOUR CONSEILS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109431.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

**DAFTCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DENON HEARING, S.à r.l.).**
Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Luxembourg B 112.884.

L'an deux mille six, le quinze septembre.
Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur Manuel Jérôme Gutierrez Ruiz, expert-comptable, né à Verviers (Belgique) le 11 juillet 1963, demeurant à B-4607 Dalhem, 89E, Voie des Fosses;
2. Madame Marie-Christine Breesch, juriste, née le 11 mai 1964 à Rocourt (Belgique), demeurant à B-4607 Dalhem, 89E, Voie des Fosses;

3. La société anonyme holding DENON HOLDING, établie et ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, Résidence Ilôt du Château, appartement 25, Bloc B, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 112.675, constituée suivant acte passé par-devant le notaire instrumentaire en date du 5 décembre 2005, enregistré à Diekirch le 6 décembre 2005, volume 616, folio 91, case 3, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 31.414 de l'année 2006, ici représentée par son administrateur-délégué, Madame Marie-Christine Breesch, préqualifiée, ayant pouvoir d'engager ladite société par sa seule signature en vertu de l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société;

lesquels comparants seuls associés de la société à responsabilité limitée DENON HEARING, S.à r.l., avec siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, Résidence Ilôt du Château, appartement 25 Bloc B, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 14 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 31.437 de l'année 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 112.884,

lesquels comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit la cession de part intervenue dans ladite société, d'un commun accord de tous les associés:

Les trois associés préqualifiés, déclarent par les présentes céder et transporter à Monsieur Guy D'Archis, de profession artiste, demeurant à B-4620 Fléron, 252/21, avenue des Martyrs, cinquante (50) parts sociales dans la susdite société et à Monsieur Jean François Monfort, de profession indépendant, demeurant à B-4620 Fléron, 252/21, avenue des Martyrs, cinquante (50) parts sociales dans la susdite société;

Le prix de ces cessions de parts a fait l'objet d'un règlement séparé entre parties.

Les parts sociales ne sont représentées par aucun titre; le cessionnaire deviendra propriétaire des parts cédées à partir de ce jour, avec tous les droits et obligations y attachées.

Cette cession de parts a été acceptée au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil, par tous les associés, représentant l'intégralité du capital social.

Suite à la cession de parts qui précède, les cent (100) parts sociales de la société à responsabilité limitée DENON HEARING, S.à r.l. d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, sont réparties comme suit:

Monsieur Guy D'Archis, prénommé, cinquante parts sociales	50
Monsieur Jean François Monfort, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Madame Breesch, Monsieur Gutierrez Ruiz et la société anonyme holding DENON HOLDING S.A. ne font donc plus partie de la société.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les comparants Monsieur D'Archis et Monsieur Monfort, sus-nommés, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en DAFTCOM, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** La société prend la dénomination de DAFTCOM, S.à r.l.»

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la démission présentée par Monsieur Tony Wille du poste de gérant technique et de Mesdames Breesch et Dislaire des postes de gérantes administratives.

Est nommé gérant unique de la société Monsieur Jean François Monfort, prénommé.

Troisième résolution

L'assemblée décide de changer l'objet social de la société qui aura comme but la création de labels artistiques, la production et la promotion artistique et de spectacle, toutes sortes de réalisation artistiques généralement quelconques, le management artistique et la distribution de produits artistiques.

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la création de labels artistiques, la production et la promotion artistique et de spectacle, toutes sortes de réalisation artistiques généralement quelconques, le management artistique et la distribution de

produits artistiques, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.»

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.J. Gutierrez Ruiz, M.-Ch. Breesch, G. D'Archis, F. Monfort, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 20 septembre 2006, vol. 618, fol. 89, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): C. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 27 septembre 2006.

P. Probst.

(106484.3/4917/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

TONG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 29.630.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(109150.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MATHY INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 105.379.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

S. Paché.

(109151.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PETROLEUM RESOURCES HOLDING A.G. LUXEMBURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 22.319.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(109153.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

ING PRIVATE EQUITY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 81.366.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU06795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(109163.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PAULONORD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 105.340.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

S. Paché.

(109154.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PEINTURE GÜTH, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1815 Luxembourg, 281, rue d'Itzig.
H. R. Luxemburg B 92.513.

Im Jahre zweitausendsechs, den dritten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

Herr Andreas Güth, Gerüstbauer, wohnhaft in D-54329 Konz, Konrad Adenauer Strasse 9 (Deutschland).

Welcher Komparent den instrumentierenden Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

Herr Andreas Güth, vorbenannt, ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung PEINTURE GÜTH, S.à r.l., mit Sitz in L-6750 Grevenmacher, 14, rue de Luxembourg, eingetragen im Handelsregister zu Luxemburg unter Sektion B und der Nummer 92.513, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 11. März 2003, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C Nummer 459 vom 28. April 2003. Die Statuten wurden letztmalig abgeändert durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 30. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C Nummer 905 vom 4. September 2003.

In seiner Eigenschaft als einziger Gesellschafter erklärt Herr Andreas Güth, vorbenannt, dem instrumentierenden Notar, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammenzufinden mit folgender Tagesordnung:

Tagesordnung:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6750 Grevenmacher, 14, rue de Luxembourg, nach L-1815 Luxembourg, 281, rue d'Itzig.

2. Abänderung von Artikel 2, Absatz 1, der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung hat der Komparent folgende Beschlüsse gefasst.

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftssitz von L-6750 Grevenmacher, 14, rue de Luxembourg, nach L-1815 Luxembourg, 281, rue d'Itzig, zu verlegen.

Zweiter und letzter Beschluss

Infolgedessen beschliesst die Generalversammlung Artikel 2, Absatz 1 der Satzung wie folgt umzuändern:

Art. 2. (Absatz 1). «Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Luxemburg.»

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf achthundert Euro (EUR 800,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Münsbach, datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an den Komparenten, hat derselbe mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. Güth, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 81, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 10. Oktober 2006.

P. Bettingen.

(109562.3/202/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PEINTURE GÜTH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1815 Luxembourg, 281, rue d'Itzig.
R. C. Luxembourg B 92.513.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2006.

P. Bettingen.

(109563.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104022

MONUYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 104.169.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

S. Paché.

(109156.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

ECLAIR-NET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 15, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 119.807.

STATUTS

L'an deux mille-six, le vingt septembre.

Par-devant Maître Pierre Probst, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur Giovanni Antonacci, commerçant, né le 11 janvier 1961 à Bari en Italie, demeurant à L-9371 Gilsdorf, 24, rue des Prés (matr. 1961 10 11 253);

2. Madame Rosanna Conte, employée privée, née le 5 novembre 1970 à Ettelbruck, épouse de Monsieur Giovanni Antonacci, demeurant à L-9371 Gilsdorf, 24, rue des Prés (matr. 1970 11 05 241);

3. Monsieur Giuseppe Antonacci, installateur, né le 9 mai 1963 à Bari en Italie, demeurant à L-9029 Warken, 20, Cité Bourschterbach (matr. 1963 05 09 117);

4. Madame Graziella Rosati, sans état particulier, née le 10 mars 1965 à Ettelbruck, épouse du sieur Giuseppe Antonacci, demeurant à L-9029 Warken, 20, Cité Bourschterbach (matr. 1965 03 10 260);

lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils ont décidé de constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de ECLAIR-NET, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Diekirch; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une blanchisserie avec nettoyage à sec, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence au jour de la constitution de la société et finit le 31 décembre 2007.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement souscrit et libéré par les comparants prénommés.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1. par Monsieur Giovanni Antonacci, prénommé, vingt-cinq parts sociales	25
2. par Madame Rosanna Conte, prénommée, vingt-cinq parts sociales	25
3. par Monsieur Giuseppe Antonacci, prénommé, vingt-cinq parts sociales	25
4. par Madame Graziella Rosati, prénommée, vingt-cinq parts sociales	25
Total: cent parts sociales	100

Ces parts ont été libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Art. 9. Aucun des associés ne pourra céder ses droits à un tiers sans le consentement de ses coassociés représentant au moins les trois quarts (3/4). Entre associés, les parts sociales sont librement cessibles.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six (6) mois à donner par lettre recommandée à son ou ses co-associés.

Le ou les associés restants auront un droit de préférence pour le rachat des parts de l'associé sortant. Ils doivent l'exercer endéans les six mois à partir du jour de la dénonciation sous peine de forclusion.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:
- 5% pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales jusqu'à ce que ce fonds ait atteint 10% du capital social;
- le solde reste à la libre disposition du ou des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou la faillite de l'un ou de plusieurs des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants-cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Pour tous les points non expressément prévus aux présentes, les comparants se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Frais

Les frais mis à charge de la société à raison de sa constitution sont évalués à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire.

Et de suite, les comparants sus-nommés, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et ont pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la société est fixée à L-9227 Diekirch, 15, Esplanade.
 2. Est nommé gérant technique de la société Madame Maria Domenica Cordella, épouse de Monsieur Elez Muric, employée privée, demeurant à Diekirch, née le 24 octobre 1972 à Tricase en Italie (matr.1972 10 24 027).
 3. Est nommée gérante administrative Madame Graziela Rosati, préqualifiée.
 3. Les gérantes prénommées sont habilitées à engager en toutes circonstances la société par leur signature conjointe.
 4. Les mandats ainsi conférés restent valables jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.
- Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Antonacci, R. Conte, G. Antonacci, G. Rosati, P. Probst.

Enregistré à Diekirch, le 26 septembre 2006, vol. 618, fol. 91, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 2 octobre 2006.

P. Probst.

(106512.3/4917/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

TIGER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.

R. C. Luxembourg B 57.009.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(109157.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.010.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 septembre 2006 à 15.00 heures

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Bernard Ewen, administrateur-délégué et le remercie de sa précieuse collaboration. Le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de nommer un autre administrateur-délégué en remplacement.

Pour le Conseil d'Administration

J. Lietz / D. Vervaet

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109175.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104024

LATIN AGRO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.
R. C. Luxembourg B 20.528.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Signature.

(109159.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

ING (L) SELECTIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.411.

Le bilan au 30 juin 2006, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2006, réf. LSO-BV00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2006.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(109165.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SNLJ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 103.099.

Entre les soussignés:

Monsieur Akdime Abdelmajid, employé privé, demeurant à F-57440 Algrange, 27, rue Wirtten, propriétaire de 70 parts dans la société S.N.L.J. S.à r.l., immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 103.099, et dont le capital social est fixé à EUR 25.000,-, divisé en 100 parts d'une valeur nominale de EUR 250,-.

Monsieur Benacquista Cyril, employé privé, demeurant à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare, propriétaire de 30 parts dans la société S.N.L.J. S.à r.l., immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 103.099, et dont le capital social est fixé à EUR 25.000,-, divisé en 100 parts d'une valeur nominale de EUR 250,-.

ci-après appelé le «cédant» et

Mademoiselle Akdime Nawal, demeurant à F-57440 Algrange, 27, rue Witten,

ci-après dénommé «le cessionnaire»;

Mademoiselle Akdime Salwa, demeurant à F-57440 Algrange, 27, rue Witten,

ci-après dénommé «le cessionnaire»;

Monsieur Benacquista Cedric, demeurant à F-57290 Fameck, 33, rue du Duc de Bar,

ci-après dénommé «le cessionnaire»;

il a été convenu ce qui suit:

Le cédant Akdime Abdelmajid cède par la présente au cessionnaire Akdime Nawal, qui accepte, 25 parts correspondant à 25% du capital de EUR 25.000,- de la société S.N.L.J. S.à r.l., le prix de la cession à été fixé à EUR 6.250,00 correspondant à euros 250,- par part.

Le cédant Akdime Abdelmajid cède par la présente au cessionnaire Akdime Salwa, qui accepte, 20 parts correspondant à 20% du capital de EUR 25.000,00 de la société S.N.L.J. S.à r.l., le prix de la cession à été fixé à EUR 5.000,00 correspondant à euros 250,- par part.

Le cédant Benacquista Cyril cède par la présente au cessionnaire Benacquista Cedric, qui accepte, 5 parts correspondant à 5% du capital de EUR 25.000,- de la société S.N.L.J., S.à r.l., le prix de la cession à été fixé à EUR 1.250,00 correspondant à euros 250,- par part.

Tous frais quelconques découlant de la présente cession y compris tout frais d'enregistrement éventuel ou de signification sont à la charge du cessionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 septembre 2006, chaque partie reconnaissant avoir reçu un original de la présente convention.

A. Akdime / Cy. Benacquista / N. Akdime / S. Akdime / Ce. Benacquista

Le cédant / Le cédant / Le cessionnaire / Le cessionnaire / Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, réf. LSO-BV02872. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109316.3//38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

EURO INVESTMENT AND FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 88.222.

 —
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO INVESTMENT AND FINANCE S.A., tenue à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, en date du 19 juin 2006 que:

- L'assemblée a approuvé la décision prise par le conseil d'administration en date du 31 mars 2006 de nommer la société CARDINAL TRUSTEES LIMITED, aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de la société TEMPLE AUDIT S.C., démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Commissaire aux comptes:

CARDINAL TRUSTEES LIMITED, 9, Pelican Drive, Columbus Centre, Road Town (Tortola), Iles Vierges Britanniques.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01026. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109166.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

FIDUCIAIRE R&D, Société Anonyme,

(anc. C.E.P.I. S.A.).

Siège social: L-9990 Weiswampach, 17, route de Clervaux.
R. C. Luxembourg B 101.187.

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société C.E.P.I. S.A., avec siège social à L-9753 Heinerscheid, 46, route de Stavelot, constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Decker, alors de résidence à Wiltz, en date du 7 avril 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 481 du 24 juin 1999, inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 101.187.

L'assemblée est ouverte à 11 heures 25 sous la présidence de Monsieur Francis Demonceau, administrateur de société, demeurant à B-4890 Thimister, 42, Chapelle des Anges,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Fabrice Royen, comptable, demeurant à B-4841 Henri-Chapelle, 34, rue Hockelbach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eddy Demonceau, comptable, demeurant à B-4840 Welkenraedt, 24, rue de l'Eglise.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. La modification de la raison sociale de la société C.E.P.I. S.A. en FIDUCIAIRE R & D S.A. et la modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes, entre les personnes ci-avant nommées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination FIDUCIAIRE R & D.»

2.- La modification de l'objet social et la modification subséquente de l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, le traitement informatique de données en service bureau, ainsi que l'activité de comptable (tenue de comptabilités, conseils fiscaux, gestion des salaires, ...).

Elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation et notamment, sans que la désignation qui va suivre ne soit limitative, acquérir, aliéner, prendre ou donner en location tous immeubles et fonds de commerces.»

3.- Le transfert du siège social de Heinerscheid à L-9990 Weiswampach, 17, route de Clervaux et en conséquence, modification de l'article 2, premier alinéa comme suit:

«**Art. 2. (alinéa 1^{er}).** Le siège sociale est établi à Weiswampach.»

4.- La reconduction des mandats des administrateurs et administrateurs-délégués jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2011.

5.- La nomination de la SAIL S.A. comme commissaire au compte.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la raison sociale de la société C.E.P.I. S.A. en FIDUCIAIRE R & D S.A. et la modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé par les présentes, entre les personnes ci-avant nommées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination FIDUCIAIRE R & D.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier de l'objet social et la modification subséquente de l'article 4 des statuts comme suit:

«**Art. 4.** La société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, le traitement informatique de données en service bureau, ainsi que l'activité de comptable (tenue de comptabilités, conseils fiscaux, gestion des salaires, ...).

Elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation et notamment, sans que la désignation qui va suivre ne soit limitative, acquérir, aliéner, prendre ou donner en location tous immeubles et fonds de commerces.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer du siège social de Heinerscheid à L-9990 Weiswampach, 17, route de Clervaux et en conséquence, modification de l'article 2, premier alinéa comme suit:

«**Art. 2. (alinéa 1^{er}).** Le siège social est établi à Weiswampach.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide la reconduction des mandats des administrateurs et administrateurs-délégués jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2011.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer la société anonyme SAIL S.A., dont le siège social est à L-9573 Wiltz, 15, rue Michel Thilges et ce pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2012 comme commissaire aux comptes.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 11 heures 40.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à 1.000,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: F. Demonceau, E. Demonceau, F. Royen, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 28 juin 2006, vol. 320, fol. 27, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 24 juillet 2006.

A. Holtz.

(106589.5/2724/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

**FIDUCIAIRE R&D, Société Anonyme,
(anc. C.E.P.I. S.A.).**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 17, route de Clervaux.
R. C. Luxembourg B 101.187.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 25 juillet 2006.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

(106590.3/2724/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

WB-STAM N20 HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.000,-

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 106.170.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2006.

Signature.

(109169.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MAGI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9964 Huldange, 3, op der Schmett.
R. C. Luxembourg B 119.851.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit septembre.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch.

A comparu:

Monsieur Johann Gilet, retraité, né à Eupen (Belgique), le 29 mars 1928, demeurant à B-4700 Eupen, 109, rue Haute. Lequel a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce en gros de cuirs, de peaux, d'articles en fourrure, la négociation et la production de produits pour l'industrie du cuir ainsi que toutes les activités mobilières et immobilières qui se rattachent directement et indirectement à l'objet principal.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de MAGI, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Huldange. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille (13.000,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent trente (130,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites et libérées par Monsieur Johann Gilet, prénommé.

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de treize mille (13.000,-) euros se trouve dès à présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement, le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Assemblée Générale extraordinaire

Et, à l'instant, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérante Madame Martina Schaefer, technicienne en cuir, née à Bonn (Allemagne), le 30 mai 1963, demeurant à B-4860 Pepinster (Belgique), 205, Grand'ry.

La société est valablement engagée par la signature de la gérante. Le siège est établi à L-9964 Huldange, 3, op der Schmett.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ mille (1.000,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, le comparant connu du notaire par nom, prénom usuel, états et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Gilet, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 2 octobre 2006, vol. 618, fol. 93, case 10. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): Siebenaler.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 5 octobre 2006.

F. Unsen.

(106905.3/234/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 octobre 2006.

SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 43.010.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 17 juin 2005 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolutions

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Madame Joëlle Lietz et Monsieur Philippe Marmissolle, Administrateurs.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Bernard Ewen, Administrateur, de ne pas demander le renouvellement de son mandat, le remercie de sa précieuse collaboration et nomme en remplacement Denise Vervaet, demeurent 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature

Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109178.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PLATINUM ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 85, rue de Leudelange.
R. C. Luxembourg B 67.688.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(109171.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

RESTAURANT AUBERGE KOHNENHOF, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9838 Obereisenbach, Maison 3.
H. R. Luxemburg B 96.165.

Ausserordentlicher Generalversammlung, 23. Januar 2006

Die Kompartente der Gesellschaft AUBERGE KOHNENHOF, S.à r.l.:

1. Christina Martha Maria Noyen

bestimmt Herr Rudolf Kemp als Geschäftsführer an zu stellen, ab den 1. April 2006.

Ch. Noyen.

Enregistré à Diekirch, le 27 septembre 2006, réf. DSO-BU00187. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105277.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

V.M.C. S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
H. R. Luxemburg B 98.203.

Heute, am 25. September 2006.

Traf sich der Verwaltungsrat der anonymen Gesellschaft V.M.C. S.A. zu einer Versammlung, nämlich:

a) Herrn Ulrich Palm, Angestellter, wohnhaft zu B-4700 Eupen, 42, Hisselgasse.

b) Herr Karl-Heinz Palm, Angestellter, wohnhaft zu B-4750 Bütgenbach, 33, Lindenallee.

c) Herrn Jörg Thomas De Toledo Sommerlath, Kaufmann, wohnhaft zu B-4701 Kettenis/Eupen, 90, Zur Nohn.

d) Frau Gabriele Sternisa, Angestellte, wohnhaft zu B-4701 Kettenis/Eupen, 167, Aachener Strasse.

Einstimmig beschließt der Verwaltungsrat, den Sitz der Gesellschaft V.M.C. S.A. von L-9227 Diekirch, 50, Esplanade nach L-9227 Diekirch, 48, Esplanade zu verlegen.

So beschlossen zu Diekirch am 25. September 2006.

U. Palm / K.-H. Palm / G. Sternisa
/ J.T. De Toledo Sommerlath.

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00253. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105329.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

MARLON S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
H. R. Luxemburg B 91.586.

Heute, am 25. September 2006.

Traf sich der Verwaltungsrat der Aktiengesellschaft MARLON S.A. zu einer Versammlung, nämlich:

a) EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., mit Sitz zu L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, hier vertreten durch ihren allein zeichnungsberechtigten Geschäftsführer, Herrn Paul Müller, Privatbeamter, wohnhaft zu L-9840 Siebenaler, Maison 20.

b) START 56, S.à r.l., mit Sitz zu L-9227 Diekirch, 50 Esplanade, hier vertreten durch ihren allein zeichnungsberechtigten Geschäftsführer, Herrn Paul Müller, vorbenannt.

c) Herrn Paul Müller, vorbenannt.

Einstimmig beschließt der Verwaltungsrat, den Sitz der Gesellschaft MARLON S.A. von L-9227 Diekirch, 50, Esplanade nach L-9227 Diekirch, 48, Esplanade zu verlegen.

START 56, S.à r.l. / EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l. / P.H. Müller

Unterschrift / Unterschrift / -

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105336.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

104030

EAST WEST GLOBAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 95.908.

Aujourd'hui, le 25 septembre 2006.

S'est réuni le Conseil d'Administration de la société anonyme EAST WEST GLOBAL TRADE S.A. à savoir:

a) La société EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, inscrite au registre de Commerce sous le numéro B 94.641, ici représentée par son gérant, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20.

b) La société START 56, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, inscrite au registre de Commerce sous le numéro B 106.932, ici représentée par son gérant, Monsieur Paul Müller, prénommé.

c) Monsieur Paul Müller, prénommé.

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration a décidé le transfert du siège social de la société EAST WEST GLOBAL TRADE S.A. de L-9227 Diekirch, 50, Esplanade à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

Ainsi décidé à Diekirch, le 25 septembre 2006.

START 56, S.à r.l. / EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l. / P. Müller

Signature / Signature / -

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105332.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

REDLUX SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 115.671.

Aujourd'hui, le 25 septembre 2006.

S'est réuni le Conseil d'Administration de la société anonyme REDLUX SOPARFI S.A. à savoir:

a) La société EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, inscrite au registre de Commerce sous le numéro B 94.641, ici représentée par son gérant, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20.

b) La société START 56, S.à r.l., avec siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, inscrite au registre de Commerce sous le numéro B 106.932, ici représentée par son gérant, Monsieur Paul Müller, prénommé.

c) Monsieur Paul Müller, prénommé.

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration a décidé le transfert du siège social de la société REDLUX SOPARFI S.A. de L-9227 Diekirch, 50, Esplanade à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

Ainsi décidé à Diekirch, le 25 septembre 2006.

START 56, S.à r.l. / EAST-WEST TRADING COMPANY, S.à r.l. / P. Müller

Signature / Signature / -

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00258. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105342.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

LERYLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 94.779.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 septembre 2006 que:

Unique résolution

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration décide le transfert du siège social de la société LERYLUX S.A. de L-9227 Diekirch, 50, Esplanade à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 septembre 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105382.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

104031

KALIA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 58.703.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 septembre 2006 que:

Unique résolution

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration décide le transfert du siège social de la société KALIA S.A. de L-9227 Diekirch, 50, Esplanade à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 septembre 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105383.4//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

T.C.S. TECHNICAL CLEANING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 97.919.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 septembre 2006 que:

Unique résolution

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration décide le transfert du siège social de la société T.C.S. TECHNICAL CLEANING SERVICES S.A. de L-9227 Diekirch, 50, Esplanade à L-9227 Diekirch, 48, Esplanade.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 septembre 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

Enregistré à Diekirch, le 29 septembre 2006, réf. DSO-BU00275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(105386.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 octobre 2006.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 68.176.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration de la Société prises en date du 19 septembre 2006

En date du 19 septembre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Frank Charles Fronzo, né le 20 octobre 1951 à New York, Etats-Unis, demeurant au 767, Fifth Avenue, 10036 New York, Etats-Unis en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 19 septembre 2006 et pour une durée indéterminée.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Monsieur Frank Charles Fronzo,
Monsieur Guy Harles,
Madame Teresa Bruzzo,
Monsieur Klaus Sorensen,
Monsieur David John Hunt,
Madame Orna Nofaber.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109210.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

BEIM BURG, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9651 Eschweiler, Steil 6.

H. R. Luxemburg B 102.770.

Gesellschafterbeschluss

1) Es wird beschlossen Herrn Dionisio Battista mit sofortiger Wirkung als Geschäftsführer für die Abteilung METZGEREI-BOUCHERIE abzusetzen.

2) Es wird beschlossen Herrn Camille Burg als alleinigen Geschäftsführer von der Abteilung Metzgerei-Boucherie, mit der Befugnis die Gesellschaft durch seine Unterschrift zu verpflichten, zu ernennen.

Eschweiler, den 14. September 2006.

BEIM BURG, G.m.b.H.

C. Burg

Enregistré à Diekirch, le 25 septembre 2006, réf. DSO-BU00125. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(105735.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 3 octobre 2006.

IMMOBILIERE TROHEROU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Luxembourg B 106.136.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 21 février 2006

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 février 2006, que la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, bureau 34, est nommée comme administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2012, en remplacement de la société FIDUCIAIRE ARBO S.A., ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, Ilôt du Château, bureau 35, administrateur démissionnaire.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 février 2006, que la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES S.A., ayant son siège social à L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, bureau 34, est nommée commissaire aux comptes de la société, en remplacement de la société FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, boulevard du Prince Henri, commissaire aux comptes démissionnaire, jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2012.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 21 février 2006, que les mandats d'administrateurs de M. Luc Muller et de Madame Raymonde Delperdange, demeurant ensemble à L-9543 Bùderscheid, 1, Weltzerstrooss, sont renouvelés, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.

Wiltz, le 21 février 2006.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2006, réf. DSO-BU00057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(106623.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

XARO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 70.698.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le vendredi 1^{er} septembre 2006 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie et COSAFIN S.A.

L'assemblée décide également de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des administrateurs et du Commissaire aux comptes viendra à échéance à l'assemblée approuvant les comptes au 31 mars 2007.

Copie certifiée conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109209.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

M. WILMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-9537 Wiltz, rue Charles Lambert, Z.I. Geetzt.
R. C. Luxembourg B 96.843.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 4 octobre 2006

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 4 octobre 2006 que Monsieur Marcel Wilmes, demeurant à L-9574 Wiltz, 8, rue des Tisserands, a été nommé comme gérant technique de la société, en remplacement de Monsieur Lippert Aloyse, demeurant à L-9466 Weiler, 10, rue de Hosingen.

Wiltz, le 4 octobre 2006.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 5 octobre 2006, réf. DSO-BV00034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(106628.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 5 octobre 2006.

PSF MECHANIK, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss.

H. R. Luxemburg B 102.961.

Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 1. September 2006

Die Vorstandssitzung vom 1. September 2006 bestätigt die Änderung des Strassennamens der Gesellschaft die von der Gemeinde Heinerscheid vorgenommen wurde und seit dem 1. Juli 2006 in Kraft getreten ist, wodurch die Adresse wie folgt lautet: 10, Kierchestrooss in L-9753 Heinerscheid.

Alle Punkte der Tagesordnung sind durchgesehen, der Geschäftsführer hebt die Sitzung auf.

Ausgestellt in Heinerscheid, den 1. September 2006.

F. Leyens.

Enregistré à Diekirch, le 9 octobre 2006, réf. DSO-BV00049. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(107879.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2006.

AVINDALE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 114.817.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AVINDALE INVESTMENTS S.A. tenue à Luxembourg en date du 12 septembre 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg à compter du 12 septembre 2006.

- M. Simon Baker, né le 26 décembre 1955 à Elgin (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg et Mlle Dawn Shand, née le 16 décembre 1960 à Harare (Zimbabwe), demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg, sont nommés aux fonctions d'administrateur, en remplacement de M. Kalle Norberg et Mme Gabriele Schneider, à compter du 12 septembre 2006 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- La société CARDINAL TRUSTEES LIMITED, avec siège social 9, Pelican Drive, Road Town (Tortola), Iles Vierges Britanniques, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de M. Pierre Schmit, à compter du 12 septembre 2006 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Administrateurs:

- M. Alvar Virkus,
- M. Simon Baker,
- Mlle Dawn Shand.

Commissaire aux Comptes:

- CARDINAL TRUSTEES LIMITED 9, Pelican Drive, Road Town (Tortola), Iles Vierges Britanniques

Pour extrait conforme

A. Virkus

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109187.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

VIEHHANDEL J. MARC WEISGERBER, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9755 Hupperdange, 14, Heigaart.

H. R. Luxemburg B 109.246.

Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 1. September 2006

Die Vorstandssitzung vom 1. September 2006 bestätigt die Änderung des Strassennamens der Gesellschaft die von der Gemeinde Heinerscheid vorgenommen wurde und seit dem 1. Juli 2006 in Kraft getreten ist, wodurch die Adresse wie folgt lautet: 14, Heigaart in L-9755 Hupperdange.

Der Tagesordnung ist nichts hinzu zu fügen, der Geschäftsführer hebt die Sitzung auf.

Ausgestellt in Hupperdange, den 1. September 2006.

J.-M. Weisgerger.

Enregistré à Diekirch, le 9 octobre 2006, réf. DSO-BV00052. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(107883.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2006.

WOOD & ROOF - PHILIPPE BRÜLS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchstrooss.

H. R. Luxemburg B 111.416.

Auszug aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 1. September 2006

Die Vorstandssitzung vom 1. September 2006 bestätigt die Änderung des Strassennamens der Gesellschaft die von der Gemeinde Heinerscheid vorgenommen wurde und seit dem 1. Juli 2006 in Kraft getreten ist, wodurch die Adresse wie folgt lautet: 10; Kierchstrooss in L-9753 Heinerscheid.

Alle Punkte der Tagesordnung sind durchgesehen, der Geschäftsführer hebt die Sitzung auf.

Ausgestellt in Heinerscheid, den 1. September 2006.

P. Brüls.

Enregistré à Diekirch, le 9 octobre 2006, réf. DSO-BV00048. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Ch. Ries.

(107896.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 9 octobre 2006.

RESMIUS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 98.232.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RESMIUS HOLDING S.A. tenue à Luxembourg en date du 30 septembre 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg à compter du 30 septembre 2006.

- M. Simon Baker, né le 26 décembre 1955 à Elgin (Grande-Bretagne) demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg, Mlle Dawn Shand, née le 16 décembre 1960 à Harare (Zimbabwe), demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg, et Mlle Corinne Néré, née le 12 juillet 1958 à Roubaix (France), demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg, sont nommés aux fonctions d'administrateurs, en remplacement de M. Pierre Schmit, Mme Gabriele Schneider et M. Olaf Rasmussen, à compter du 30 septembre 2006 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- La société CARDINAL TRUSTEES LIMITED, avec siège social 9, Pelican Drive, Road Town (Tortola), Iles Vierges Britanniques, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de M. Lou Huby, à compter du 30 septembre 2006 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Administrateurs:

M. Simon Baker,
Mlle Dawn Shand,
Mlle Corinne Néré.

Commissaire aux Comptes:

CARDINAL TRUSTEES LIMITED, 9, Pelican Drive Road, Town (Tortola), Iles Vierges Britanniques.

Pour extrait conforme

S. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109202.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

AKTIVA CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.845.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02162, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

B. Zech.

(109181.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

AKTIVA CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 90.845.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

B. Zech.

(109182.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

IXCEL S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,-.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 111.136.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2006

Première résolution

L'assemblée a transféré le siège social de la société du L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois au L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

Deuxième résolution

L'assemblée a accepté les démissions au poste d'administrateurs de:

- Monsieur Michael Gerd Ehlert,
- Monsieur Paul Agnes.

Troisième résolution

L'assemblée a nommé au poste d'administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011:

- Monsieur François Contessi, directeur de sociétés, né le 22 novembre 1977 à Tremblay-Les-Gonnesse (F), demeurant à L-1429 Luxembourg, 39, rue Tony Dutreux,
- Monsieur Pascal Robinet, administrateur de sociétés, né le 21 mai 1950 à Charleville (F), demeurant à L-7412 Bour, 5, route d'Arlon.

Quatrième résolution

L'assemblée a accepté la démission au poste de commissaire de La SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l.

Cinquième résolution

L'assemblée a nommé au poste de commissaire en remplacement du commissaire démissionnaire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011:

- NOETRIB ADMINISTRATION S.A., siège social: 6, place de Nancy à L-2212 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 74.517.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109640.3//37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2006.

EKBACKEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 78.243.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

B. Zech.

(109183.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

EKBACKEN HOLDING S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 78.243.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

B. Zech.

(109184.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

LION PARTICIPATIONS S.A. HOLDING, Société Anonyme.**Capital social: EUR 500.000,-.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.753.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

J.J. Aghina.

(109188.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

GREYTHAN INVEST S.A., Société Anonyme.Siège social: L-5540 Remich, 38, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.440.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 17 mai 2006

Conseil d'administration:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Yves Henriouille, demeurant à Alsemberg, B-1652, Grootvelderf 5,
- Monsieur Ettore Rizzini, demeurant à Dahlem, B-4607, 5, Chaussée des Wallons,
- Monsieur Yves De Pooter, demeurant à Antwerpen, B-2000, Frankrijklei 92.

Commissaire aux comptes:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Madame Catherine Vanderveken, demeurant à Bruxelles B-1070, 7E Parc Perterbos, pour une nouvelle période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration tenu en date du 17 mai 2006

Administrateur-délégué:

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de l'administrateur-délégué Monsieur Yves Henriouille, B-1652 Alsemberg, Grootvelderf 5, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2011.

Luxembourg, le 17 mai 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01039. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109326.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

LION PARTICIPATIONS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Capital social: EUR 500.000,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 79.753.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02175, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

J.J. Aghina.

(109190.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MIST INVEST ALTERNATIVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 105.330.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

B. Zech.

(109192.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PRO CONSEIL LUX S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.327.

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Shareholders of PRO CONSEIL LUX S.A. (the «Company»), a société anonyme holding having its registered office in Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, incorporated under the name of PROPET S.A. by deed of Maître Gérard Lecuit, dated 26th June 2002, published in the Mémorial C, Sociétés et Associations (the «Mémorial») on the 26th September 2002 under the number 1395, amended for the last time by a deed of Maître André Schwachtgen, dated 23rd August 2004, published in the Mémorial on the 2nd November 2004.

The meeting is presided over by Mr Joachim Kuske, maître en droit, residing at 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Jean-Florent Richard, maître en droit, residing at 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Xavier Le Sourne, maître en droit, residing at 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to record:

I.- That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be registered with this deed.

II.- As appears from the attendance list, the one thousand (1,000) shares representing the whole capital of the company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1. Amendment of the article four of the articles of incorporation of the Company (the «Articles of Incorporation») so as to allow the Company to serve as advisor to SMARTCUP FUNDS in connection with the management of its assets so as to read as follows:

«**Art. 4.** The object of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg companies and foreign companies, including SMARTCAP FUNDS, a société d'investissement existing under the laws of Luxembourg, as well as the management and development of such participations. It may serve as advisor to SMARTCAP FUNDS in connection with the management of its assets and its promotion, but shall not provide such assistance to any other corporation.

The Company shall not have any industrial activity and shall not maintain any commercial establishment open to the public.

It may carry on any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining, however, within the limitations set forth by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies.»

2. Increase of the share capital from thirty-two thousand Euro (EUR 32,000.-) by an amount of forty-three thousand Euro (EUR 43,000.-) to seventy-five thousand Euro (EUR 75,000.-) by increase of the par value of each share from thirty-two Euro (EUR 32.-) to seventy-five Euro (EUR 75.-).

3. Amendment of the first paragraph of article five of the Articles of Incorporation to reflect the above increase of the share capital of the Company which will read as follows:

«The corporate capital is set at seventy-five thousand Euro (75,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of seventy-five Euro (75.- EUR) each.»

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

First resolution

The shareholders resolve to amend the purpose of the Company so as to allow it to serve as advisor of SMARTCUP FUNDS in connection with the management of its assets and to amend article four of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

Art. 4. «The object of the Company is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg companies and foreign companies, including SMARTCUP FUNDS, a société d'investissement existing under the laws of Luxembourg, as well as the management and development of such participations. It may serve as advisor to SMARTCUP FUNDS in connection with the management of its assets and its promotion, but shall not provide such assistance to any other corporation.

The Company shall not have any industrial activity and shall not maintain any commercial establishment open to the public.

It may carry on any activities deemed useful for the accomplishment of its object, remaining, however, within the limitations set forth by the law of July thirty-first nineteen hundred and twenty-nine governing holding companies.»

Second resolution

The shareholders resolve to increase the share capital from thirty-two thousand Euro (EUR 32,000.-) by an amount of forty-three thousand Euro (EUR 43,000.-) to seventy-five thousand Euro (EUR 75,000.-) by increase of the par value of each share from thirty-two Euro (EUR 32.-) to seventy-five Euro (EUR 75.-).

Evidence of the payment of forty-three thousand Euro (EUR 43,000.-) has been shown to the undersigned notary.

Third resolution

The shareholders resolve to amend the first paragraph of article five of the Articles of Incorporation to reflect the above increase so as to read as follows:

Art. 5. (first paragraph). «The corporate capital is set at seventy-five thousand Euro (75,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of seventy-five Euro (75.- EUR) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which will be born by the company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately two thousand Euro.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Es folgt die deutsche Übersetzung des vorstehenden Textes:

Im Jahre zweitausendundsechs, am siebenundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichnenden Notar Jean-Joseph Wagner mit dem Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg.

Versammelten sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung die Aktionäre von PRO CONSEIL LUX S.A. (die «Gesellschaft»), einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg, gegründet unter der Bezeichnung PROPET S.A., am 26. Juni 2002 durch den Notar Gérard Lecuit aufgenommen Urkunde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das «Mémorial») am 26. September 2002 unter Nummer 1395, zuletzt abgeändert durch eine aufgenommene Urkunde vom Notar André Schwachtgen am 23. August 2004, veröffentlicht im Mémorial am 2. November 2004.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Joachim Kuske, maître en droit, wohnhaft in 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxemburg eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Jean-Florent Richard, maître en droit, wohnhaft in 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxemburg.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Xavier Le Sourné, maître en droit, wohnhaft in 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxemburg.

Der Vorsitzende erklärte und bat den Notar folgendes festzustellen:

I.- Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre unter Angabe der Stückzahl ihrer Aktien auf einer, vom Vorsitzenden, dem Schriftführer, dem Stimmzähler und dem unterzeichnenden Notar unterschriebenen Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Anwesenheitsliste wird mit der vorliegenden Urkunde registriert.

II.- Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass eintausend (1.000) Aktien, die das gesamte Kapital der Gesellschaft darstellen, vertreten sind, so dass die Versammlung befugt ist, über sämtliche Tagesordnungspunkte zu beschließen.

III.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

1. Abänderung von Artikel vier der Satzung der Gesellschaft (die «Satzung») um der Gesellschaft zu erlauben, als Berater von SMARTCUP FUNDS zu handeln, in Bezug auf die Verwaltung seiner Vermögenswerte und dies wie folgt darzustellen:

«**Art. 4.** Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an luxemburgischen Gesellschaften und ausländischen Gesellschaften, einschließlich SMARTCUP FUNDS, einer Anlagegesellschaft Luxemburger Rechts, sowie die Verwaltung und Entwicklung solcher Beteiligungen. Sie darf als Berater für SMARTCUP FUNDS handeln in Bezug auf die Verwaltung seiner Vermögenswerte und seiner Vertriebsförderung, darf jedoch solche Unterstützung keiner anderen Gesellschaft zukommen lassen.

Die Gesellschaft wird keine industrielle Tätigkeit ausüben und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen; sie wird ihre Geschäfte jedoch im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juni 1929 über die Holding-Gesellschaften abwickeln.»

2. Erhöhung des Gesellschaftskapitals von zweiunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) um einen Betrag von dreiundvierzigtausend Euro (43.000,- EUR) auf fünfundsiebzigtausend Euro (75.000,- EUR) durch Erhöhung des Nominalwerts je Aktie von zweiunddreißig Euro (32,- EUR) auf fünfundsiebzig Euro (75,- EUR).

3. Abänderung des ersten Abschnitts von Artikel fünf der Satzung, um die obengenannte Erhöhung des Gesellschaftskapitals wie folgt darzustellen:

«Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf fünfundsiebzigtausend Euro (75.000,- EUR), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfundsiebzig Euro (75,- EUR).»

Nachdem die Versammlung dem Vorhergehenden zugestimmt hat, hat die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Aktionäre haben beschlossen, den Gesellschaftszweck der Gesellschaft dahingehend abzuändern, dass sie als Berater für Smartcup Funds handeln kann, in Bezug auf die Verwaltung seiner Vermögenswerte und Artikel vier der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 4. «Zweck der Gesellschaft ist das Halten von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an luxemburgischen Gesellschaften und ausländischen Gesellschaften, einschließlich SMARTCUP FUNDS, einer Anlagegesellschaft gemäß Luxemburger Rechts, sowie die Verwaltung und Entwicklung solcher Beteiligungen. Sie darf als Berater für Smartcup Funds handeln in Bezug auf die Verwaltung seiner Vermögenswerte und seiner Vertriebsförderung, darf jedoch solche Unterstützung keiner anderen Gesellschaft zukommen lassen.

Die Gesellschaft wird keine industrielle Tätigkeit ausüben und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle Handlungen vornehmen, welche ihrem Zweck entsprechen; sie wird ihre Geschäfte jedoch im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juni 1929 über die Holding-Gesellschaften abwickeln.»

Zweiter Beschluss

Die Aktionäre haben beschlossen, das Gesellschaftskapital von zweiunddreißigtausend Euro (32.000,- EUR) um einen Betrag von dreiundvierzigtausend Euro (43.000,- EUR) auf fünfundsiebzigtausend Euro (75.000,- EUR) durch Erhöhung des Nominalwerts je Aktie von zweiunddreißig Euro (32,- EUR) auf fünfundsiebzig Euro (75,- EUR) zu erhöhen.

Ein Nachweis der Zahlung von dreiundvierzigtausend Euro (43.000,- EUR) wurde dem unterzeichnenden Notar vorgelegt.

Dritter Beschluss

Die Aktionäre haben beschlossen, Artikel fünf, erster Abschnitt, abzuändern, um die obengenannte Kapitalerhöhung der Gesellschaft mit folgendem Wortlaut darzustellen:

Art. 5. (erster Abschnitt). «Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf fünfundsiebzigtausend Euro (75.000,- EUR), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfundsiebzig Euro (75,- EUR).»

Ausgaben

Die Ausgaben, Kosten, Entlohnungen oder Gebühren in jeglicher Form, welche der Gesellschaft aufgrund der gegenwärtigen Kapitalerhöhung obliegen, werden auf ungefähr zweitausend Euro geschätzt.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung hiermit geschlossen.

Worüber die vorliegende notarielle Urkunde aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs in diesem Dokument erwähnt.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache mächtig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Personen diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Auf Anfrage der erscheinenden Personen und im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Nach der Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, welche dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, haben alle die gegenwärtige Originalurkunde mit Uns, dem Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: J. Kuske, J.-F. Richard, X. Le Sourné, J.J. Wagner.

104040

Einregistriert zu Esch-sur-Alzette, am 3. Oktober 2006, Band 907, Blatt 36, Feld 11. – Erhalten 430 Euro.

Der Einnehmer (gezeichnet): Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 9. Oktober 2006.

J.J. Wagner.

(109247.3/239/168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PRO CONSEIL LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.327.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 octobre 2006.

J.-J. Wagner.

(109249.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

REALINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 42.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

R.P. Pels.

(109194.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

REALINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 42.597.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2006.

R.P. Pels.

(109195.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

GEFINOR S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 8.282.

Extract of resolutions of the board of directors of 27th June, 2006

The Board of Directors resolved:

1. That Mr Khaled Ousseimi be elected Chairman of the Company;
2. That the chairman be granted full powers to sign on behalf of the company.

For the Board of Directors

Signature

Chairman

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 27 juin 2006

Le Conseil décide de:

1. Nommer M. Khaled Ousseimi Président de la Société;
2. Conférer tous pouvoirs au Président pour engager la Société sous sa seule signature.

Pour copie conforme

Signature

Président

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02026. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109211.5//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

WEB BRANDS S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 113.557.

Monsieur Doek Van Der Molen a donné sa démission en tant que membre du Comité de Surveillance de la Société avec effet au 4 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109197.6//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

REALINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 30.986,69.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 42.597.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2006.

R.P. Pels.

(109198.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

ASSETS ONLINE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
H. R. Luxemburg B 70.859.

Im Jahre zweitausendsechs, den dritten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft ASSETS ONLINE S.A. mit Sitz in L-5610 Mondorf-les-Bains, 32, avenue des Bains, eingetragen in Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 70.859, gegründet unter der Bezeichnung F & I ASSETS OLINE gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 16. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 757 vom 12. Oktober 1999. Die Bezeichnung der Gesellschaft wurde geändert in ASSETS ONLINE S.A. laut Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 20. Juni 2002, veröffentlicht in Mémorial C Nummer 1291 vom 6. September 2002. Die Statuten wurden ein letztes Mal abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 22. Juli 2004, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1028 vom 14. Oktober 2004.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Régis Lux, Jurist, mit Berufsanschrift in L-1220 Luxemburg, 196, rue de Beggen.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Carla Dos Santos, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in L-1220 Luxemburg, 196, rue de Beggen.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Carsten Söns, Jurist, mit Berufsanschrift in L-1220 Luxemburg, 196, rue de Beggen.

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

1. Sitzverlegung von L-5610 Mondorf-les-Bains nach L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

2. Entsprechende Abänderung von Artikel 2, Absatz 1 der Satzung.

Gemäss der Tagesordnung hat die Versammlung folgende Beschlüsse gefasst.

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftssitz von L-5610 Mondorf-les-Bains, 32, rue des Bains, nach L-1220 Luxemburg, 196, rue de Beggen, zu verlegen.

104042

Zweiter Beschluss

Infolgedessen beschliesst die Versammlung den ersten Absatz von Artikel 2 der Satzung wie folgt abzuändern:

In der englischen Fassung:

Art. 2. Registered Office. (first paragraph). «The registered office shall be located in the commune of Luxembourg.»

In der deutschen Fassung:

Art. 2. Sitz der Gesellschaft. (Absatz 1). «Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg.»
Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.
Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf achthundert Euro (EUR 800,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: R. Lux, C. Dos Santos, C. Söns, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, vol. 29CS, fol. 81, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Tholl.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 11. Oktober 2006.

P. Bettingen.

(109547.3/202/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

ASSETS ONLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 70.859.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 octobre 2006.

P. Bettingen.

(109548.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

DESCODA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 115.002.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DESCODA S.A. tenue à Luxembourg en date du 14 septembre 2006 que:

- Le siège social de la société est transféré au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg à compter du 14 septembre 2006.

- M. Alvar Virkus, né le 10 décembre 1968 à Kivioli (Estonie), demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll à Luxembourg, M. Simon Baker, né le 26 décembre 1955 à Elgin (Grande-Bretagne), demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg et Mlle Dawn Shand, née le 16 décembre 1960 à Harare (Zimbabwe), demeurant professionnellement 15-17, avenue G. Diderich à Luxembourg, sont nommés aux fonctions d'administrateurs, en remplacement de M. Denis Bour, Mme Pascale Loewen et M. Marc Müller, à compter du 14 septembre 2006 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- La société CARDINAL TRUSTEES LIMITED, avec siège social 9, Pelican Drive, Road Town, (Tortola), Iles Vierges Britanniques, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de la société KLOPP & BOUR CONSEIL S.A., à compter du 14 septembre 2006 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

Administrateurs:

M. Alvar Virkus,
M. Simon Baker,
Mlle Dawn Shand.

Commissaire aux Comptes:

CARDINAL TRUSTEES LIMITED 9, Pelican Drive, Road Town (Tortola), Iles Vierges Britanniques.

Pour extrait conforme

A. Virkus

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109226.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MOBILIER ARTISANAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dippach.
R. C. Luxembourg B 39.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05575, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(109204.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MOBILIER ARTISANAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dippach.
R. C. Luxembourg B 39.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05571, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(109205.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

CHAUFFAGE MIMMO & ROCCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 95.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05569, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(109206.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

CHAUFFAGE MIMMO & ROCCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 95.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2006, réf. LSO-BU05566, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(109207.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.010.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 juin 2006 à 15.00 heures à Luxembourg

Résolutions

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Madame Joëlle Lietz, Denise Vervae et Monsieur Philippe Marmissolle, Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Monsieur Pierre Schill, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07513. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109215.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104044

A.S. ADVENTURE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 20, rue des Scillas.
R. C. Luxembourg B 36.735.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01937, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(109213.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

XSTRATA FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 10.018.000,-.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 104.650.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision circulaire du Conseil de Gérance de la société XSTRATA FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l. que le siège social de la Société est transféré avec effet au 1^{er} octobre 2006 du 10, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006.

MERCURIA SERVICES

Un mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109232.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

NOBLE HOLDING EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 104.910.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 21 septembre 2006

En date du 21 septembre 2006, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer les personnes suivantes en tant que gérants de Classe A de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2006:

* Monsieur Robert Kimmels, demeurant au 44, rue du Kiem, L-1857 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

* Monsieur Michel Van Krimpen, demeurant au 14, rue Oster, L-8146 Bridel, Grand-Duché de Luxembourg.

- de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux gérants de Classe A de la Société avec effet au 1^{er} octobre 2006 et ce pour une durée indéterminée:

* Monsieur Arnaud Sagnard, né le 17 novembre 1976 Paris, France, demeurant au 151, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

* Madame Christel Angela Damaso, née le 24 juillet 1978 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant au 2, Cité im Gringert, L-6187 Gonderange, Grand-Duché de Luxembourg.

Depuis cette date, le conseil de gérance de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

Gérants de classe A:

- Monsieur Arnaud Sagnard, demeurant au 151, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Madame Christel Angela Damaso, demeurant au 2, Cité im Gringert, L-6187 Gonderange, Grand-Duché de Luxembourg.

Gérants de classe B:

- Monsieur Alan R. Hay, Parker House, Wildey Road, Wildey Business Park St Michael, Barbade;

- Monsieur Ronald Hoop, Lijndenweg 13, 1948 ND Beverwijk, Pays-Bas.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2006.

NOBLE HOLDING EUROPE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00677. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109236.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

LEAR WEST EUROPEAN OPERATIONS, Société à responsabilité limitée.
Capital social: USD 40.000,-.

 Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R. C. Luxembourg B 102.878.

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 21 septembre 2006

Il résulte des Résolutions prises par les Associés en date du 21 septembre les points suivants:

- décision a été prise d'accepter la démission de Monsieur Paul Jefferson de son poste de gérant de classe A de la société, et ce avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEAR WEST EUROPEAN OPERATIONS, GmbH

MERCURIA SERVICES

Mandataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00834. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109234.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

CMB, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

 Gesellschaftssitz: L-5675 Burmerange, 1, rue Théodore Flammang.
H. R. Luxemburg B 120.074.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsechs, den neunzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, im Amtssitze zu Niederanven.

Ist erschienen:

Herr Thomas Zoller, Dip.-Ingenieur, geboren am 12. Januar 1973 in Bochum (Deutschland), wohnhaft in L-5675 Burmerange, 1, rue Theodore Flammang.

Welcher Komparent, den instrumentierenden Notar ersucht, die Satzungen einer von ihm zu gründenden unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Der vorbenannte Komparent, errichtet hiermit eine unipersonale Gesellschaft mit beschränkter Haftung unter der Bezeichnung CMB, S.à r.l.

Der einzige Gesellschafter kann sich jederzeit mit einem oder mehreren Gesellschaftern zusammenschliessen und die zukünftigen Gesellschafter können ebenso die geeigneten Massnahmen treffen, um die unipersonale Eigentümlichkeit der Gesellschaft wieder herzustellen.

Art. 2. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Burmerange.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Gesellschafter an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft sind die allgemeine betriebswirtschaftliche Beratung, Management und allgemeine Dienstleistungen im administrativen Bereich.

Die Gesellschaft ist ebenfalls berechtigt bewegliche und unbewegliche Güter zu erwerben, alle Geschäfte und Tätigkeiten vorzunehmen und alle Massnahmen zu treffen, welche mit dem Gegenstand der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar zusammenhängen, oder ihm zu dienen geeignet erscheinen; in diesem Sinne kann sie sich in anderen Gesellschaften, oder Firmen im In- und Ausland, beteiligen, mit besagten Rechtspersonen zusammenarbeiten, sowie selbst Zweigniederlassungen errichten, sowie jede Art von Tätigkeit, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt, oder denselben fördern kann, ausüben.

Art. 4. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer errichtet.

Art. 5. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) und ist eingeteilt in einhundert (100) Geschäftsanteile zu je hundertfünfzig Euro (EUR 125).

Alle hundert (100) Anteile wurden von Herrn Thomas Zoller, vorbenannt, gezeichnet.

Der alleinige Gesellschafter erklärt, dass die Geschäftsanteile voll in barem Gelde eingezahlt wurden, sodass ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

Art. 7. Jeder Geschäftsanteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

Art. 8. Jedwede Anteilsübertragung unter Lebenden durch den einzigen Gesellschafter sowie die Übertragung von Anteilen durch Erbschaft oder durch Liquidation einer Gütergemeinschaft zwischen Eheleuten ist frei.

Im Todesfalle des einzigen Gesellschafters wird die Gesellschaft mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Wenn es mehrere Gesellschafter gibt, sind die Anteile unter Gesellschaftern frei übertragbar. Anteilsübertragungen unter Lebenden an Nichtgesellschafter sind nur mit dem vorbedingten Einverständnis der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten, möglich.

Bei Todesfall können die Anteile an Nichtgesellschafter nur mit der Zustimmung der Anteilsbesitzer, welche wenigstens drei Viertel der den Überlebenden gehörenden Anteile vertreten, übertragen werden.

Art. 9. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, die nicht Gesellschafter zu sein brauchen, verwaltet.

Sie werden vom einzigen Gesellschafter oder, je nachdem, von den Gesellschaftern, ernannt und abberufen.

Die Gesellschafter bestimmen die Befugnisse der Geschäftsführer.

Falls die Gesellschafter nicht anders bestimmen, haben die Geschäftsführer sämtliche Befugnisse, um unter allen Umständen im Namen der Gesellschaft zu handeln.

Der Geschäftsführer kann Spezialvollmachten erteilen, auch an Nichtgesellschafter, um für ihn und in seinem Namen für die Gesellschaft zu handeln.

Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 11. Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungs-unfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die Satzung der Gesellschaft, an die von der Gesellschaft aufgestellten Werte und Bilanzen, sowie an die Entscheidungen halten, welche von den Gesellschafterversammlungen getroffen werden.

Art. 12. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibung und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Dieser Nettogewinn wird wie folgt verteilt:

- fünf Prozent (5,00%) des Gewinnes werden der gesetzlichen Reserve zugeführt, gemäss den gesetzlichen Bestimmungen,
- der verbleibende Betrag steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von den Gesellschaftern ernannten Liquidatoren, welche keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Die Gesellschafter bestimmen über die Befugnisse und Bezüge der Liquidatoren.

Art. 14. Für alle Punkte, welche nicht in diesen Satzungen festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Sonstige Bestimmungen

Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

Schätzung der Gründungskosten

Die Kosten und Gebühren, in irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf eintausend Euro (EUR 1.000) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Anschliessend an die Gründung hat der einzige Gesellschafter, welcher das Gesamtkapital vertritt, sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengefunden und einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Zum alleinigen Geschäftsführer wird ernannt:

Herr Thomas Zoller, vorgenannt, welcher die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift rechtskräftig verpflichten kann.

Er kann ausserdem Vollmacht an Drittpersonen erteilen.

3) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich auf folgender Adresse: L-5675 Burmerange, 1, rue Theodore Flammang.

Der Notar hat den Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handelsermächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor der Aufnahme jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was der Komparent ausdrücklich anerkennt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Münsbach, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Erschienene gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Th. Zoller, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2006, vol. 155S, fol. 49, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 4. Oktober 2006.

P. Bettingen.

(109320.3/202/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104047

EuroCDP S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 83.103.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 4 septembre 2006

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Yvon Tessier, demeurant 107, rue des Passeraux, Iles-des-Soeurs (Québec), H3B 1X9 Canada,
 - Monsieur Jean-Paul Mouzin, demeurant 84, avenue Kleber à F-75116 Paris,
 - Madame Louiselle Paquin, demeurant 10834, rue Verville, Montréal, H3L 3E9 Canada,
- ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes:

- MAZARS, Réviseurs d'Entreprises et Experts Comptables, avec siège social au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg;

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2006.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Pour EuroCDP S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109235.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

RENCAS INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 100.991.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue en date du 20 décembre 2005

La séance est ouverte à 9.00 heures.

Administrateurs présents:

- Monsieur Hervé Landré,
- Monsieur Jacky Chemtob.

Ordre du jour

I. Remplacement de Monsieur Yves Mayet, administrateur démissionnaire.

Résolutions

1. Le Conseil décide à l'unanimité de coopter Madame Rosalie Kantiono, demeurant à F-26260 Clerieux, Les Mignots, au poste d'administrateur vacant.

La séance est clôturée à 9.30 heures.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109237.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

EUROPEAN COMMUNICATION AND TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.374.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui s'est tenue en date du 29 juin 2006 au siège social que: UNITED CAPITAL CONTROLLERS établi au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg est nommée comme commissaire aux comptes de la société en remplacement de la société EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. démissionnaire avec effet immédiat jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU07009. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109278.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

FEJ 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 110.305.

Il résulte de contrats de cession du 10 janvier 2006 que les 1.000 parts sociales de la Société représentant l'entière de son capital sont désormais détenues comme suit:

- 752 parts sociales détenues par DAISY MEDIA HOLDINGS LIMITED, P.O. Box 946, Mill Mall, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;
 - 128 parts sociales détenues par FEJ FJ, S.à r.l., B 107.909, 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;
 - 30 parts sociales détenues par M. Pierre-François Catte, 50, rue Croix Bosset, 92310 Sèvres, France;
 - 26 parts sociales détenues par M. Xavier Giboin, 4, rue de Montévidéo, 75116 Paris, France;
 - 26 parts sociales détenues par M. Jakub Zielinski, Ekologiczna 16/1, Warsaw 02-798, Pologne;
 - 38 parts sociales détenues par M. Christophe Guichard, 4 bis, rue des Bons Enfants, 92270 Bois Colombes, France.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109238.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

KLEINES MATTERHORN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 73.855.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2006, réf. LSO-BV02363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2006.

HALSEY, S.à r.l.

K. Segers

(109252.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

STARGATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 77.017.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 2 octobre 2006 que:

- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, et Maître Lydie Lorang, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, ont été réélus aux fonctions d'administrateur de la société, leurs mandats étant arrivés à expiration;

- la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, son mandat étant arrivé à expiration;

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109301.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104049

ALFA CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2652 Luxembourg, 142-144, rue Albert Unden.
R. C. Luxembourg B 60.732.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue à Luxembourg, le 31 juillet 2006

Les mandats des trois Administrateurs, à savoir Monsieur Beshar Zuhdy demeurant au 16, rue Frantz Seimetz, L-2153 Luxembourg, Monsieur Amar Zahid, demeurant au 14, Benelux-Laan, Ballast Needam, Pays-Bas et Monsieur Salar Zahid demeurant au 31A, Bardolph Road London N7 ONJ, Grande-Bretagne sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2008. Monsieur Jean-Marc Faber, Commissaire aux Comptes, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, est reconduit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
ALFA CONSULT S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109274.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

ELOCAP LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4802 Rodange, Site du PED.
R. C. Luxembourg B 119.842.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration que Monsieur Amos Reshef, CEO ELOCAP LTD, demeurant à 60972 Kibbutz Yakum, Israel, a été nommé délégué à la gestion journalière de la Société, avec effet au 18 septembre 2006. Il dispose d'un pouvoir de signature coobligatoire (ensemble avec un autre administrateur) pour tout ce qui est en relation avec l'autorisation d'établissement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Ch. Jungers

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02044. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109275.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

LSF QUINTET INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 111.284.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1390 du 25 septembre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le notaire A. Schwachtgen
R. Thill

(109280.3/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MFR ITALY HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 67.311.

EXTRAIT

Il ressort d'une décision des associés du 15 juin 2006 que:

- Le mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE S.A. a été révoqué.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV00877. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109358.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104050

GULDNER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3474 Dudelange, 23, Schwarzee Wee.
R. C. Luxembourg B 113.957.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration en date du 28 septembre 2006

Suite à l'autorisation préalable donnée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 septembre 2006, par-devant M^e Joseph Elvinger et conformément à l'article 8 des statuts tel que modifié lors de la même Assemblée, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de déléguer la gestion journalière de la société à:

Madame Carine Guldner, demeurant à F-57150 Creutzwald, 39, route de Longeville (France).

Madame Carine Guldner portera le titre de Directeur Général de la société et partant pourra engager la société par sa seule signature exclusive respectivement par sa co-signature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
GULDNER INTERNATIONAL S.A.

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109281.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SPRINGWATER RESIDENTIAL PROPERTY HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 116.215.

Extrait d'actes de cession sous seing privé de parts sociales

En vertu d'un acte sous seings privés signé le 26 septembre 2006, la société SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 115.516, a cédé à la société SPRINGWATER PROPERTY INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales qu'elle détient dans la société SPRINGWATER RESIDENTIAL PROPERTY HOLDING II, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 116.215.

Pour extrait conforme
SPRINGWATER RESIDENTIAL PROPERTY HOLDINGS II, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU07072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(109289.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

EURO 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.641.

Extrait rectificatif

La conversion du capital social en euros de la Société effectuée lors de l'assemblée générale tenue sous seing privé (en conformité avec l'article 1^{er} (1) de la loi du 10 décembre 1998) le 19 mars 2001 est erronée:

Il convient en effet de lire cent vingt-trois mille neuf cent quarante-sept euros (EUR 123.947) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros et quatre-vingt-quinze cents (EUR 123,95) en lieu et place de quatre cent cinquante-quatre mille cinq cent quarante-cinq euros et quarante-cinq cents (EUR 454.545,45) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-quatre euros et cinquante-cinq cents (EUR 454,55).

Fait à Luxembourg, le 11 octobre 2006.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2006, réf. LSO-BU04997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109342.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SPRINGWATER TECHNOLOGIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 115.927.

Extrait d'actes de cession sous seing privé de parts sociales

En vertu d'un acte sous seings privés signé le 26 septembre 2006, la société SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 115.516, a cédé à la société SPRINGWATER PROPERTY INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, les 100 (cent) parts sociales qu'elle détient dans la société SPRINGWATER TECHNOLOGIES, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 115.927.

Pour extrait conforme
SPRINGWATER TECHNOLOGIES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU07075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(109291.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SPRINGWATER RESIDENTIAL PROPERTY HOLDINGS III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 118.251.

Extrait d'actes de cession sous seing privé de parts sociales

En vertu d'un acte sous seings privés signé le 26 septembre 2006, la société SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 115.516, a cédé à la société SPRINGWATER PROPERTY INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales qu'elle détient dans la société SPRINGWATER RESIDENTIAL PROPERTY HOLDING III, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 118.251.

Pour extrait conforme
SPRINGWATER RESIDENTIAL PROPERTY HOLDINGS III, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU07074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(109295.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

GRN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 54.580.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 4 octobre 2006 a confirmé le mandat des administrateurs et du commissaire, en place depuis l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22 avril 1999.

Les mandats sont renouvelés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Composition du Conseil d'Administration:

- Ronald Weber, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg;
- Romain Bontemps, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg;
- Marc Hilger, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg.

Commissaire:

PKF LUXEMBOURG (anciennement PANNELL KERR FORSTER LUXEMBOURG S.A.), R.C.S. Luxembourg B 48.951.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2006, réf. LSO-BV02013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109309.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

SPRINGWATER INDUSTRIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 115.766.

Extrait d'actes de cession sous seing privé de parts sociales

En vertu d'un acte sous seings privés signé le 26 septembre 2006, la société SPRINGWATER INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., avec siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S B 115.516, a cédé à la société SPRINGWATER PROPERTY INVESTMENT HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, les 125 (cent vingt-cinq) parts sociales qu'elle détient dans la société SPRINGWATER INDUSTRIES, S.à r.l., ayant son siège social au 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, R.C.S. B 115.766.

Pour extrait conforme

SPRINGWATER INDUSTRIES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2006, réf. LSO-BU07076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(109311.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

CL & GP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 61.438.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 15 septembre 2006

M. Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965 à Briey (France), demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur de la société en remplacement de M. Angelo De Bernardi, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

Pour extrait sincère et conforme

CL & GP INTERNATIONAL S.A.

C. Fedon / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2006, réf. LSO-BV00599. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109318.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 41.586.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 20 juillet 2006, les mandats des administrateurs:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

Monsieur Jacques Claeys, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Veillez également noter que suite à une Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2005, la dénomination et l'adresse du Commissaire aux comptes ont été modifiées comme suit:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX, S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006

Pour GOLF SHACK S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2006, réf. LSO-BV01447. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109384.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

MACQUARIE LUXEMBOURG GAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 24.850.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 101.699.

En date du 30 décembre 2005:

- THE NORTHWESTERN MUTUAL LIFE INSURANCE COMPANY, avec siège social au 720 East Wisconsin Avenue, 53202 Milwaukee 53202, Etats-Unis a cédé 194 parts sociales à NML SECURITIES HOLDINGS, LLC avec siège social au 720 East Wisconsin Avenue, 53202 Milwaukee, Etats-Unis;
 - NML SECURITIES HOLDINGS, LLC avec siège social au 720 East Wisconsin Avenue, 53202 Milwaukee, Etats-Unis a cédé 194 parts sociales à NM Regal, LLC avec siège social au 720 East Wisconsin Avenue, 53202 Milwaukee, Etats-Unis.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109322.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

DA ALBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2270 Luxembourg, 1, rue d'Orval.
R. C. Luxembourg B 106.175.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2006

Le jour 11 octobre 2006, à 11.45h, c'est réunie l'assemblée Extraordinaire de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1) Démission gérant technique.
- 2) Nomination gérant technique

Assume la présidence de la séance Monsieur Di Stefano Alfio, associé unique, lequel, après avoir invité Monsieur Roberto Vasta à la fonction de secrétaire, ouvre la séance.

Premier point

- Sur le premier point à l'ordre du jour l'assemblée, à l'unanimité, délibère d'accepter la démission du gérant technique de la société Monsieur Temesi Jeannot, cuisinier, né à Differdange le 21 décembre 1964 et domicilié à L-2121 Luxembourg, 16, Val des Bons Malades.

Deuxième point

- Sur le deuxième point à l'ordre du jour l'assemblée, à l'unanimité, délibère de nommer gérant technique de la société, pour une durée indéterminée, Monsieur Formica Jean-Luc, cuisinier, né à Luxembourg, le 1^{er} septembre 1975 et domicilié à L-8081 Bertrange, 55, rue de Mamer.

- La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.15h.

A. Di Stefano / R. Vasta

Le Président / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2006, réf. LSO-BV02874. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109323.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

LARAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 70.661.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 1^{er} août 2006

Conseil d'Administration:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de Monsieur Dominique Gossart de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, Madame Sophie Batardy, employée privée, née le 22 janvier 1963 à Lille (France), demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg aux fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109338.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

104054

INFLUENCE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-4837 Rodange, 8, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 37.790.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 5 juin 2006

Commissaire aux comptes:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de la société FISOGEST S.A. ayant son siège social à Luxembourg de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, la société MGI FISOGEST, S.à r.l., ayant son siège social au 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et de Sociétés section B sous le numéro 20.114 aux fonctions de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01041. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109325.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.829.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 4 septembre 2006

Conseil d'administration:

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat des trois administrateurs, à savoir, Monsieur Nico Hansen, Madame Raymonde Weber, et Madame Sophie Batardy, tous trois demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Ces mandats sont renouvelés pour une nouvelle période de 6 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Commissaire aux comptes:

L'Assemblée Générale accepte, avec effet immédiat, la démission de la société FISOGEST S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes.

L'Assemblée Générale décide de nommer, avec effet immédiat, la société la société MGI FISOGEST, S.à r.l., ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.114, aux fonctions de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration tenu en date du 5 septembre 2006

Administrateur délégué:

Le Conseil d'administration décide de renouveler le mandat de l'administrateur délégué, Monsieur Nico Hansen, demeurant professionnellement 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109334.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

DAULUX S.A. - INTERNATIONALE TRANSPORT & SPEDITION, Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Luxembourg, 166, rue de Dippach.
R. C. Luxembourg B 25.660.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 14 août 2006

Est nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Bjarne Nielsen, administrateur démissionnaire:

- Monsieur Michael Nielsen, Spediteur, demeurant 57, Groennevangen, DK-6000 Kolding.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109379.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

KSM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 120.149.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the tenth of August.
Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Mr. Kostas Samaras, Director of investment Department, born in Greece on July 13, 1940, residing at Holasická 1156/5, Katerinky, Opava, Czech Republic;
2. Mr. Janis Samaras, General Director, born in Opava (Czech Republic) on November 22, 1971, residing at Masarykova trida 356/19, Opava, Czech Republic;
3. Mr. René Sommer, Company's Director, born in Prague (Czech Republic) on November 3, 1966, residing at Chelcickeho 885/38, Katerinky, Opava, Czech Republic;
4. Mrs. Niki Sommerova, born in Opava, (Czech Republic) on April 18, 1970, residing at Rolnicka 1546/36, Katerinky, Opava, Czech Republic;
5. Mr. René Musila, Director of production Department, born in Opava (Czech Republic) on November 7, 1969, residing at Veleslavinova 370/17, Predmesti, Opava, Czech Republic; and
6. Mr. Tomas Jendrejek, Director of buying Department, born in Krnov, okr. Bruntal (Czech Republic) on December 3, 1966, residing at Brozikova 1073/40, Krnov, Pod Cvilinem, okr. Opava, Czech Republic,
all here represented by Rachel Uhl, lawyer, with professional address at Luxembourg, by virtue of six (6) proxies given under private seal.

Said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a public limited liability company («Société anonyme»), which the founding shareholders form between themselves:

Chapter I. Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form. There is formed, between the subscribers and all those who become owners of shares issued hereafter, a public limited liability Company («Société anonyme») (hereafter the «Corporation»), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Object. The purpose of the Corporation is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Corporation may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Corporation may borrow in any form. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt which may be convertible and/or equity securities. The Corporation may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Corporation may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Corporation may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Corporation against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Corporation may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 3. Duration. The Corporation is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Name. The Corporation will have the name of KSM INVESTMENT S.A.

Art. 5. Registered Office. The registered office of the Corporation is established in Luxembourg-city.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a decision of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg-city by simple decision of the Board of Directors.

The Corporation may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 6. Corporate capital / Authorized capital.

6.1. The corporate capital is set at one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) represented by one thousand (1,000) shares with a nominal value of one hundred twenty-five Euro (EUR 125.-) each, fully paid up.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the Shareholders.

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Corporation may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. Increase and reduction of capital. The capital may be changed at any time by a decision of the Shareholders' meeting voting with the quorum and majority rules set out by article 20 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

Art. 8. Repurchase of own shares. The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with the Law.

Chapter III. Management

Art. 9. Board of Directors. The Corporation is managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not. The Board of Directors might be composed by two categories of Directors, respectively called «Category A Directors» and «Category B Directors».

The Directors are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of Shareholders which may at any time remove them.

The number of Directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the Shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors.

10.1. The Board of Directors may elect from among its members a chairman.

10.2. The Board of Directors convenes upon call by the chairman if any or upon request of any two Directors, as often as the interest of the Corporation so requires.

10.3. Written notice of any meeting of the Board of Directors of the Corporation shall be given to all Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board of Directors of the Corporation. No such written notice is required if all the members of the Board of Directors of the Corporation are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, of each member of the Board of Directors of the Corporation. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by decision of the Board of Directors of the Corporation.

10.4. Any member of the Board of Directors of the Corporation may act at any meeting of the Board of Directors of the Corporation by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex, another director as his or her proxy.

10.5. Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors of the Corporation by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.6. Notwithstanding the foregoing, a decision of the Board of Directors of the Corporation may also be passed in writing. Such decision shall consist of one or several documents containing the decisions and signed by each and every Director. The date of such decision shall be the date of the last signature.

Art. 11. Decisions of the Board of Directors. The Board of Directors may validly deliberate if a quorum of Directors is present or represented at such board meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if the majority of the Corporation's Directors is present or represented and with at least the presence or representation of two Category A Directors and one Category B Director in case the Directors are split in two categories. Decisions taken by the Board of Directors shall require the vote of the majority of the Directors present or represented, with at least the favorable vote of the majority of the Category A Directors and of one of the Category B Directors in case the Directors are split in two categories.

In the event that at any meeting the number of votes for and against a decision is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Art. 12. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by the Law or by the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the Board of Directors, represented by its chairman or by the Director delegated for this purpose.

Art. 13. Binding signatures. The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of three Directors or by the sole signature of the Managing Director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the Board of Directors pursuant to article 14 of the present Articles.

In case the Corporation is administrated by two categories of Directors, the Corporation will obligatorily be committed by the joint signature of any two Category A Directors and one Category B Director.

Art. 14. Day-to-day management. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more Directors, who will be called Managing Directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more Directors, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either Shareholders or not.

Art. 15. Liability - Indemnification. The Board of Directors assumes, by reason of its position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Corporation.

The Corporation shall indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against any damages or compensations to be paid by him/her or expenses or costs reasonably incurred by him/her, as a consequence or in connection with any action, suit or proceeding to which he/she may be made a party by reason of his/her being or having been a Director or officer of the Corporation, or, at the request of the Corporation, of any other Corporation of which the Corporation is a shareholder or creditor and by which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Corporation is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which such Director or officer may be entitled.

Art. 16. Conflict of Interests. No contract or other transaction between the Corporation and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Director or any officer of the Corporation has a personal interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any Director or officer of the Corporation who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Corporation shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any Director of the Corporation may have any personal interest in any transaction of the Corporation, he shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next general meeting of shareholders.

Chapter IV. Shareholders

Art. 17. Powers of the General Meeting of the Shareholders. Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Corporation shall represent the entire body of Shareholders of the Corporation. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Corporation.

Art. 18. Annual general meeting of the shareholders. The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Corporation or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the last Wednesday of the month of June of each year at 2.00 pm. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the Shareholders of the Corporation may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors of the Corporation, exceptional circumstances so require.

Art. 19. Other meetings of the shareholders. Other meetings of the Shareholders of the Corporation may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 20. Procedure, vote.

20.1. Each share is entitled to one vote.

20.2. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, decisions at a meeting of the Shareholders of the Corporation duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

20.3. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Mémorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, decisions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented.

20.4. However, the nationality of the Corporation may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of the Shareholders and bondholders, if any.

20.5. A Shareholder may act at any meeting of the Shareholders of the Corporation by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram or telex.

20.6. Any shareholder may participate in a meeting of the Shareholders of the Corporation by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

20.7. If all the shareholders of the Corporation are present or represented at a meeting of the shareholders of the Corporation, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Chapter V. Supervision

Art. 21. Statutory auditors. The operations of the Corporation shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Shareholders of the Corporation which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of Shareholders of the Corporation with or without cause.

Chapter VI. Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 22. Financial Year. The accounting year of the Corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on 31st of December of each year.

Art. 23. Appropriation of profits. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation.

On the net profit, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the Law.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Chapter VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. The Corporation may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of Shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Chapter VIII. Applicable Law

Art. 25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of formation of the Corporation and shall terminate on December 31, 2008.
2. The first annual meeting of the Shareholders shall be held in 2007.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

	Shares
1. Mr. Kostas Samaras	330
2. Mr. Jannis Samaras	285
3. Mr. René Sommer	143
4. Mrs. Niki Sommerova	142
5. Mr. René Musila	50
6. Mr. Tomas Jendrejek	50
Total:	1,000

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount of one hundred twenty-five thousand Euro (EUR 125,000.-) is now available to the Corporation evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately four thousand Euro.

Extraordinary general meeting

The abovenamed parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that the meeting was regularly constituted, they have passed the following decisions by unanimous vote:

1. The Corporation is administrated by three (3) Category A Directors and three (3) Category B Directors.
2. The following are appointed as Category A Directors:
 - Mr. Janis Samaras, General Director, born in Opava (Czech Republic) on November 22, 1971, residing at Masarykova trida 356/19, Opava, Czech Republic;
 - Mr. René Sommer, Company's Director, born in Prague (Czech Republic) on November 3, 1966, residing at Chelcickeho 885/38, Katerinky, Opava, Czech Republic;

- Mrs. Simona Novakova, Company's Director, born in Karvina (Czech Republic) on January 22, 1966, residing at Haskova 123, Chlebicov, Czech Republic.

3. The following are appointed as Category B Directors:

- Mrs. Sonja Linz, Companies' Director, born in Bettembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on April 10, 1958, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

- Mr. Pascal Noël, Companies' Director, born in Thionville (France) on May 31, 1962, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

- Mr. Georges Deitz, Companies' Director, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on June 8, 1958, with professional address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

4. The company CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., with registered office at 54, avenue Pasteur, L-2310, Luxembourg is appointed as statutory auditor.

5. The terms of office of the Directors and statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders to be held for the approval of the annual accounts 2011.

6. The registered office of the Corporation is established at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows English states that on request of the persons appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarized deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. M. Kostas Samaras, Responsable de Service, né en Grèce le 13 juillet 1940, ayant son adresse à Holasicka 1156/5, Katerinky, Opava, République tchèque;

2. M. Jannis Samaras, Directeur de société, né à Opava (République tchèque) le 22 novembre 1971, ayant son adresse à Masarykova Trida 356/19, Mesto, Opava, République tchèque;

3. M. René Sommer, Directeur de société, né à Prague (République tchèque) le 3 novembre 1966, ayant son adresse à Chelcickeho 885/38, Katerinky, Opava, République tchèque;

4. Mme Niki Sommerova, Directrice de société, née à Opava, (République tchèque) le 18 avril 1970, ayant son adresse à Rolnicka 1546/36, Katerinky, Opava, République tchèque;

5. M. René Musila, Responsable de Service, né à Opava (République tchèque) le 7 novembre 1969, ayant son adresse à Veleslavinova 370/17, Predmesti, Opava, République tchèque; et

6. M. Tomas Jendrejek, Responsable de Service, né à Krnov, okr. Bruntal (République tchèque) le 3 décembre 1966, ayant son adresse à Brozikova 1073/40, Krnov, Pod Cvilinem, okr. Opava, République tchèque.

tous ici représentés par Madame Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de six (6) procurations sous seing privé établies le 10 août 2006.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les comparants déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Chapitre 1^{er}. Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions émises ci-après une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Article 2. Objet. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination KSM INVESTMENT S.A.

Art. 5. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune de Luxembourg-ville par décision du Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 6. Capital social.

6.1. Le capital social est fixé à cent vingt-cinq mille Euro (EUR 125.000,-) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

6.2. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Augmentation et réduction du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'assemblée générale des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 20 de ces Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Rachat d'actions propres. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Chapitre III. Administration

Art. 9. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Le Conseil d'Administration peut être réparti en deux catégories d'Administrateurs, nommés respectivement «Administrateurs de catégorie A» et «Administrateurs de catégorie B».

Les administrateurs sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1. Le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président.

10.2. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président s'il y en a un ou sur convocation de deux Administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

10.3. Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration de la Société sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.4. Tout Administrateur pourra se faire représenter aux Conseil d'Administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre Administrateur comme son mandataire.

10.5. Tout administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

10.6. Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration de la Société peut également être prise par voie circulaire. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration de la Société. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

Art. 11. Décisions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement si un quorum d'Administrateurs est présent ou représenté à ce conseil. Ce quorum est réputé présent ou représenté si la

majorité des Administrateurs de la Société est présente ou représentée, avec au moins la présence ou la représentation de deux Administrateurs de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B dans le cas où les Administrateurs sont répartis en deux catégories. Les décisions prises par le Conseil d'Administration nécessitent le vote de la majorité des Administrateurs présents ou représentés, avec au moins le vote favorable de la majorité des Administrateurs de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B dans le cas où les Administrateurs sont répartis en deux catégories.

En cas de ballottage lors d'une réunion, le président de la réunion aura voix prépondérante.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de trois Administrateurs, ou par la seule signature d'un Administrateur-Délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 14 des Statuts.

Si la Société est administrée par deux catégories d'Administrateurs, la Société sera obligatoirement liée par la signature conjointe de deux Administrateurs de Catégorie A et d'un Administrateur de Catégorie B.

Art. 14. Gestion journalière. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Administrateurs qui prendront la dénomination d'Administrateurs-Délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs Administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 15. Responsabilité, indemnisation. Les Administrateurs ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité d'Administrateur ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un actionnaire ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

Art. 16. Conflit d'intérêt. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront administrateur, actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un Administrateur ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions d'administrateur, actionnaire, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou autre affaire.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le Conseil d'Administration et il ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou des actionnaires au prochain vote par écrit ou à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Chapitre IV. Actionnaires

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Art. 18. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le dernier mercredi du mois de juin de chaque année à 14h00. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 19. Autres assemblée générale des actionnaires. Les autres assemblées générales des actionnaires de la Société pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 20. Procédure, vote.

20.1. Chaque action donne droit à une voix.

20.2. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

20.3. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

20.4. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et des obligataires, s'il y en a.

20.5. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

20.6. Tout actionnaire peut participer aux assemblées générales des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

20.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Chapitre V. Surveillance

Art. 21. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Chapitre VI. Année Sociale, Répartition des bénéfices

Art. 22. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 23. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Chapitre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 24. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VIII. Loi applicable

Art. 25. Loi applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

	Actions
1. M. Kostas Samaras	330
2. M. Jannis Samaras	285
3. M. René Sommer	143
4. Mme Niki Sommerova	142
5. M. René Musila	50
6. M. Tomas Jendrejek	50
Total:	1,000

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de cent vingt-cinq mille Euro (EUR 125.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ quatre mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par trois (3) Administrateurs de catégorie A et trois (3) Administrateurs de catégorie B.

2. Sont nommés administrateurs de catégorie A:

- M. Jannis Samaras, Responsable de Service, né à Opava (République tchèque) le 22 novembre 1971, ayant son adresse au Masarykova Trida 356/19, Mesto, Opava, République tchèque;

- M. René Sommer, Directeur de société, né à Prague (République tchèque) le 3 novembre 1966, ayant son adresse au Chelcickeho 885/38, Katerinky, Opava, République tchèque;

- Mme Simona Novakova, Directrice de société, née à Karvina (République tchèque) le 22 janvier 1966, ayant son adresse au Haskova 123, Chlebicov, République tchèque.

3. Sont nommés administrateurs de catégorie B:

- Mme Sonja Linz, Directrice de sociétés, née à Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 10 avril 1958, ayant son domicile professionnel au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

- M. Pascal Noël, Directeur de sociétés, né à Thionville (France) le 31 mai 1962, ayant son domicile professionnel au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

- M. Georges Deitz, Directeur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) le 8 juin 1958, ayant son domicile professionnel au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

4. La société CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes.

5. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire approuvant les comptes annuels de l'année 2011.

6. Le siège social de la Société est établi au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, vol. 155S, fol. 4, case 11. – Reçu 1.250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2006.

J. Elvinger.

(110161.3/211/542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2006.

STUGALUX CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 34.563.

Extrait rectificatif des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2002

L'assemblée générale a décidé d'accepter la démission de Monsieur Aly Mack demeurant 22, rue de Roodt, L-8391 Nospelt, de ses fonctions d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2006, réf. LSO-BV01113. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109167.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

LUXEMBOURG INVESTMENT AND TRADING COMPANY, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.984.

Par lettre recommandée datée du 25 septembre 2006, l'étude Oostvogels Pfister Roemers, Avocats à la Cour, dont les bureaux sont sis au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a dénoncé le siège social de la Société avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes CORPORATE ADVISORY BUSINESS S.A. a également démissionné de ses fonctions avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2006, réf. LSO-BU06690. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109340.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

PARFOOD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 62.532.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 3 octobre 2006

Monsieur Rossi Jacopo, Monsieur Donati Régis et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

PARFOOD INVEST S.A.

J. Rossi / R. Donati

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109348.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.

NOVENERGIA GENERAL PARTNER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 118.571.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 2 octobre 2006

Monsieur Martins Pimenta Carlos Albert, ingénieur, né le 13 décembre 1955 à Lisboa (Portugal), demeurant au 1, S. Francisco Xavier, 1000 Lisboa (Portugal), et Monsieur Mitja Sarvise Albert, ingénieur, né le 7 octobre 1954 à Arenys de Munt-Barcelona (Espagne), demeurant C. San Magi 11-13 PB, E-08006 Barcelona (Espagne), sont nommés administrateurs de la société. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NOVENERGIA GENERAL PARTNER S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

R. Donati / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2006, réf. LSO-BV01965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109355.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2006.
